

à résoudre le problème des Indiens. Je n'ai rien à redire contre le nom de Crowfoot. Il restera dans l'histoire relative aux Indiens de la région. Surtout, les 8,000 Indiens de la circonscription de Macleod vénèrent ce nom de Crowfoot. Mais pourquoi déranger ce que tout le monde connaît et honore? Bref, pourquoi supprimer le nom de Macleod?

Le colonel Macleod conduisit la Police montée du Nord-Ouest au fort Macleod en 1874 et donna son nom à la ville. Les habitants de cette région sont fiers, et l'on peut comprendre pourquoi ils ne veulent pas renoncer au nom de Macleod. Pour leur bonheur et celui de tous ceux qui connaissent la tradition et l'histoire des Indiens, la commission, je l'espère bien, étudiera de nouveau la situation afin de conserver le nom de la circonscription de Macleod. Si elle élimine Rocky Mountain, il n'y a aucun doute que la circonscription de Macleod reprendra logiquement la place qu'elle occupe actuellement.

Je dirai en terminant que peu nombreux seraient mes commettants qui pleureraient si cette loi du Parlement était jetée aux orties. Je n'ai rien à dire contre la commission. A mon avis, elle a essayé de faire ce qui lui semblait du bon travail et ce, en dépit de la faiblesse de ses moyens. Je crois, toutefois, qu'elle a commis quelques erreurs en ne tenant pas compte de l'opinion des personnes qui connaissent le mieux la région. Ainsi, elle aurait peut-être pu consulter certains membres du Parlement. Des réunions auraient pu être tenues avant plutôt qu'après la fixation des nouvelles limites, et diverses suggestions auraient pu être faites.

Lorsque le Parlement étudiait cette mesure, je croyais qu'on agirait ainsi. Toutefois, je me trompais grandement. J'ai été mis, comme tous les autres, devant un fait accompli. Les cartes nous ont été présentées et on nous a dit: «Maintenant, messieurs, critiquez». Nous avons témoigné devant la commission à Calgary, comme d'autres l'ont fait ailleurs. Je dois ajouter que d'excellents mémoires ont été présentés dans la circonscription de Macleod. La commission a écouté attentivement, mais pour une raison quelconque, voilà qu'aucune modification n'a été apportée à la suite de ces témoignages. Environ dix mémoires provenaient de la circonscription de Macleod. J'espère que la commission, en étudiant le point de vue des députés, tiendra

compte de ce qui a été dit. Je peux l'assurer que si elle veut convoquer un des députés qui a parlé, nous serons tous heureux, puisque nous sommes du même avis, de fournir des renseignements ou de l'aider d'une façon quelconque à accomplir sa tâche et à prendre les mesures voulues jusqu'au prochains recensement.

[Français]

**M. l'Orateur suppléant (M. Rinfret):** A l'ordre! Avant d'accorder la parole à l'honorable député de Medicine-Hat (M. Olson), je dois faire part à la Chambre des questions qui seront discutées à l'heure de l'ajournement.

#### MOTION D'AJOURNEMENT ET DÉBAT

SUJETS DES QUESTIONS DEVANT ÊTRE DÉBATTUES SUR LA MOTION D'AJOURNEMENT

**M. l'Orateur suppléant (M. Rinfret):** Il est de mon devoir, en conformité de l'article provisoire 39A du Règlement, d'informer la Chambre que les questions suivantes seront soulevées à dix heures ce soir: Le député de Gaspé: Le Nord canadien—la construction d'une réplique de la *Grande Hermine* pour l'Expo '67; le député de Pictou: Les transports—Pictou-Landing (N.-É.)—l'état du quai; le député de Vancouver-Kingsway: le National-Canadien—la suppression du service Canora sur le littoral du Pacifique.

[Traduction]

#### LE REMANIEMENT

ÉTUDE DES OPPOSITIONS AUX RAPPORTS DES COMMISSIONS

**M. H. A. Olson (Medicine Hat):** En participant brièvement au débat au sujet des nouvelles délimitations proposées pour l'Alberta, je voudrais signaler tout d'abord que mon organisation politique et moi-même sommes satisfaits des limites proposées par la commission. En fait, monsieur l'Orateur, nous en étions satisfaits avant leur révision. Je voudrais ajouter, que j'ai saisi l'occasion de soumettre des instances aux commissaires lorsqu'ils ont tenu des séances à Lethbridge à la mi-novembre. Au cours de ces séances, j'ai demandé aux commissaires de tenir compte d'un certain nombre de modifications secondaires que je trouvais raisonnables.